

Action!

Carole Doré, consultante en alphabétisation

L'auteure remercie Françoise Bouchard, Suzanne Daneau, Louise Miller, Sylvie Tardif et Lisette Trudel pour leurs connaissances et leur précieuse mémoire...

Un simple regard en arrière suffit pour comprendre que notre Regroupement se distingue par ses coups d'éclat et par sa détermination.

En relisant nos bilans, nos bulletins internes et au moyen d'entrevues téléphoniques avec des acteurs et des actrices de différentes époques, nous avons remonté le cours de notre jeune histoire pour y retrouver les actions-chocs qui ont marqué nos luttes, tant pour faire connaître la problématique de l'analphabétisme et faire reconnaître nos pratiques que pour obtenir un financement adéquat.

Le big-bang

Le Regroupement est né officiellement en février 1981. Sa première action d'éclat a été la rédaction et le dépôt d'un mémoire intitulé *L'alphabétisation au Québec — situations — recommandations* en juillet 1981 à la Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA), mieux connue sous le nom de Commission Jean, du nom de sa présidente, madame Michelle Jean. La CEFA avait pour mandat de faire le point sur l'éducation des adultes et d'adresser des recommandations au gouvernement. Le mémoire du Regroupement abordait la problématique de l'analphabétisme, les interventions des organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) en alphabétisation ainsi qu'un certain nombre de recommandations pour une future politique en matière d'éducation des adultes.

Cette action a permis de faire rapidement connaître le Regroupement. « Le mémoire présenté à la CEFA quelques mois après la naissance du Regroupement a joué un rôle déterminant dans la reconnaissance du rôle

des groupes populaires et de leur pratique d'intervention. » (Louise Miller, dans *Alphabétisation populaire*, printemps 83, n° 12, p. 26.)

Mais à peine un mois après le dépôt du mémoire, on apprend que les subventions consenties pour l'année 1981-1982 ne seront augmentées que de 3 910 \$ pour l'ensemble des groupes incluant neuf nouveaux groupes. Ceci aura pour effet de diminuer considérablement les subventions des groupes déjà financés et de mettre très sérieusement en péril la survie de l'ensemble des groupes. Il y a urgence. La riposte s'organise. Échange de lettres avec Camille Laurin, le ministre de l'Éducation de l'époque, ainsi qu'avec son sous-ministre, et rencontre avec ces derniers. Le Regroupement demande : 1) la révision des montants alloués pour consolider les groupes existants et l'octroi d'un budget supplémentaire qui permettrait aux nouveaux organismes de s'implanter et de se développer efficacement ; 2) l'allocation de budgets spéciaux afin de favoriser la recherche et le perfectionnement de nos pratiques d'alphabétisation (il existe bien un programme de recherche, mais il est réservé aux seules commissions scolaires).

Parallèlement à ces pourparlers, on organise une vaste campagne médiatique (articles dans les journaux, interviews à la télévision, etc.). La problématique de l'analphabétisme fait son apparition dans les médias et la question du financement des groupes y est soulignée.



Qu'avons-nous gagné ?

Le Regroupement participe également aux actions de la Coalition nationale contre les coupures en éducation des adultes. Cette coalition regroupe une vingtaine d'organisations très variées qui œuvrent dans le secteur de l'éducation des adultes : syndicats, Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), groupes populaires, institutions, services à la collectivité. Diverses actions sont organisées : conférences de presse, lancement d'un « dossier noir », publication d'un journal et campagne d'envoi de milliers de cartes postales adressées au ministre Camille Laurin.

Nous sommes en période de restrictions budgétaires (lire *époque où on disait couper dans le gras...*). Le gouvernement, par la voix de son ministre des Finances, monsieur Parizeau, et de son ministre de l'Éducation, a pourtant annoncé publiquement que ni la quantité ni la qualité des activités ne seraient affectées par les restrictions budgétaires. La réalité est tout autre, même si le gouvernement dit accorder une priorité à l'alphabétisation. « Le secteur de l'éducation aux adultes a été l'un des plus touchés par les restrictions budgétaires décrétées par le ministre Jacques Parizeau, ce qui a même soulevé des inquiétudes au Conseil supérieur de l'éducation et à la Commission Jean. » (Mario Fontaine, *La Presse*, 21 octobre 1981.)

Le gouvernement annonce en novembre 1981 des fonds supplémentaires de 150 000 \$. Ce n'est pas le Pérou, mais ==£>

Engagés depuis près d'une décennie au cœur des actions en reconnaissance et financement, Suzanne Daneau, coordonnatrice de La Boîte à lettres de Longueuil, et Christian Pelletier, responsable du dossier Reconnaissance et financement au RGPAQ, ont défini ce qui leur semble être les gains les plus marquants de ces 20 ans d'espoir et de luttes dans ce dossier.

La reconnaissance

Il est certain que nous n'avons pas encore de reconnaissance formelle¹, comme nous le revendiquons depuis de nombreuses années déjà. Cependant, dans les faits, nous avons fait des gains importants à ce chapitre, tant sur le plan politique que sur celui des pratiques. L'expertise que nous avons acquise au cours des ans, dans les groupes et au RGPAQ, nous semble de plus en plus reconnue. Nous n'avons qu'à citer quelques événements auxquels nous avons participé pour nous en convaincre :

- Le RGPAQ siégeait aux assises des États généraux sur l'éducation en 1996, aux côtés des syndicats, des commissions scolaires et d'autres intervenants et intervenantes.
- Le RGPAQ représentait le mouvement d'alphabétisation populaire au Québec à la V^e Conférence sur l'éducation des adultes à Hambourg en 1997.
- Des formateurs et des formatrices, des participants et des participantes issus des groupes membres du RGPAQ se sont retrouvés à Namur en 1997 pour discuter de leurs pratiques en alphabétisation.
- Le RGPAQ était invité au Sommet du livre et de la lecture organisé en 1998 pour stimuler la lecture, au même titre que des maisons d'édition et d'autres acteurs dans le domaine.
- Le RGPAQ a toujours entretenu des relations soutenues avec le cabinet des différents ministres de l'Éducation.

- Le ministère de l'Éducation du Québec ainsi que différents intervenants et intervenantes se sont souvent inspirés des pratiques d'alphabétisation des groupes dans certains domaines : les jeunes, les nouvelles technologies, l'insertion sociale, la prévention, l'emploi, etc.

Nous avons, au cours de ces 20 ans d'existence, forcé le gouvernement et le milieu de l'éducation à nous considérer comme un interlocuteur incontournable lorsqu'il est question d'analphabétisme et d'alphabétisation. C'est grâce à la mobilisation et à la solidarité des groupes dans les différentes actions menées que cette reconnaissance s'est bâtie, ainsi que grâce à la crédibilité acquise avec le temps et à la pertinence de nos interventions publiques sur les solutions à apporter pour lutter contre l'analphabétisme. Notre percée, depuis quelques années, en matière de « contacts » politiques avec certains ministres sympathiques à la cause communautaire n'est pas étrangère non plus à cette reconnaissance.

En un mot, nous avons fait des gains relativement importants en ce qui concerne la reconnaissance de nos pratiques et de notre expertise, et notre pouvoir politique. Par contre, la reconnaissance légale de notre réseau n'est pas encore obtenue. Mais serons-nous prêts à accepter les contraintes qui y seront associées ? Le ministère nous le répète depuis longtemps : un certain « contrôle » viendra avec la reconnaissance. En connaissons-nous toutes les implications ? Qu'advient-il de notre autonomie ?

Le financement

Des gains financiers ont été obtenus depuis la création du RGPAQ, et particulièrement depuis 1995.

En 1980-1981, à la création du Regroupement, le budget disponible pour les 19 groupes d'alphabétisation de l'époque subventionnés par ==£>

le PSAPA (Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome) était de 276 000 \$², pour une subvention moyenne par groupe de 14 526 \$³. En 1994-1995, le budget était de 2 602 269 \$ pour une moyenne par groupe de plus ou moins 24 500 \$ par année. En 1995-1996, l'enveloppe budgétaire du PSAPA pour 130 groupes représentait 5 302 269 \$⁴, pour une moyenne de 39 000 \$ par groupe. Finalement, en 2000-2001, les 128 groupes se partagent un total de 8 102 300 \$⁵, pour stabiliser la moyenne à près de 61 000 \$ par groupe.

Si nous regardons d'un peu plus près ces augmentations de budget, nous constatons que, durant les 15 premières années d'existence du Regroupement, l'enveloppe budgétaire disponible pour les subventions aux groupes a augmenté très lentement. En effet, de 1980 à 1995, l'augmentation de la subvention moyenne allouée aux groupes a été d'environ 10 000 \$, soit de 71 % en 15 ans. Par contre, entre 1995 et 2001, cette augmentation a été d'environ 36 500 \$ par groupe, soit de 154 % en six ans.

Les gains financiers ont été plus importants ces dernières années, et nous expliquons ce fait par l'interaction de plusieurs facteurs. D'abord, au début des années 90, le Regroupement a décidé de « prendre les moyens » afin d'intensifier la lutte pour un meilleur financement. Nous avons élaboré une plate-forme de revendications et établi des objectifs de lutte très clairs⁷. Ensuite, nos demandes ont eu un écho auprès de certains députés et ministres qui croyaient, plus que d'autres, à la pertinence du travail qu'accomplissent les groupes auprès de la population. De plus, la tenue des États généraux sur

l'éducation en 1996 et, par la suite, la vaste réforme de l'éducation entreprise par le gouvernement ont été des éléments contextuels importants pour notre lutte, et nous avons su en profiter. Finalement, nous considérons que tout le travail de sensibilisation sur l'analphabétisme et sur l'alphabétisation accompli auprès de la population a été un facteur non négligeable, puisque maintenant on reconnaît l'urgence de la situation,

L'augmentation des subventions est certes le gain le plus évident, mais il ne faudrait pas oublier que des améliorations ont également été apportées au cours des dernières années dans l'application du PSAPA. En effet, cette subvention récurrente est enfin répartie sur trois ans — pour une action à plus long terme —, et nous avons maintenant le droit de financer les activités de vie associative aussi bien que les ateliers et de consacrer jusqu'à 40 % de l'argent au fonctionnement du groupe. Aussi, depuis 1995, la subvention est remise en deux versements par année plutôt que trois, etc.

Il est bon de constater que le travail acharné et la mobilisation à partir de nos revendications financières ont donné des résultats intéressants, mais nous sommes loin d'un financement adéquat pour les groupes. De plus, il ne faut pas oublier que les gains ont été obtenus dans un contexte de désengagement de l'État, ce qui nous commande d'être très vigilants si l'on veut que ces gains servent les intérêts de la population avec laquelle nous travaillons (et non ceux du gouvernement) et nous garantissent l'autonomie dans notre mission et nos pratiques,

• • •

c'est tout de même plus du double des subventions versées en 1980-1981. Victoire! Pour les cinq premiers mois d'existence du Regroupement... un départ sur les chapeaux de roues !

À la guerre comme à la guerre

Tout au long de la première décennie, le Regroupement, avec ses alliés du mouvement d'éducation populaire, a réalisé un important travail de représentation et de pression pour faire reconnaître l'importance de l'alphabétisation populaire par les dirigeants et les dirigeantes et obtenir ainsi un meilleur financement. Diverses actions ont été menées : manifestations ; occupation des bureaux du MEQ avec des participants et participantes et d'autres groupes d'éducation populaire ; dépôt d'un nouveau mémoire à la suite de l'énoncé de politique en éducation des adultes (laquelle est très décevante et ne tient pas compte des recommandations de la Commission Jean, qui accordait une place fondamentale à l'alphabétisation et à la formation de base) ; mobilisation pour la levée des moratoires imposés par le MEQ sur la création de nouveaux groupes en 1982-1983 et en 1985-1986.

Bien que des gains importants aient été réalisés au fil des ans, et que des actions de toutes sortes aient été menées, le financement des groupes a toujours été, et demeure, « le nerf de la guerre ». De 1981 à 1988-1989, les groupes d'alphabétisation et d'éducation populaires sont financés à partir de la même enveloppe budgétaire. En 1988-1989, le Regroupement obtient

1. Nous entendons, par *reconnaissance formelle*, l'inscription dans un texte de loi approprié de la reconnaissance de l'alphabétisation populaire autonome.

2. Jean-François AUBIN, « Retour vers le passé ! », *Le Monde alphabétique*, n° 7, p. 12 à 16.

3. Le ministère de l'Éducation se réserve une partie du budget disponible pour administrer le programme de subvention. Nous avons donc soustrait ce montant pour établir la subvention moyenne des groupes.

4. Direction de la formation générale des adultes, Service de l'éducation populaire, *Note interne*, juillet 2000.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Cadre de référence sur le financement des groupes membres du RGPAQ*, Montréal, janvier 1994.

la création d'un programme distinct de financement, le PSAPA (Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome). C'est certes un pas en avant, mais sans un sou de plus ! On l'a dit... le nerf de la guerre !

Braves et vaillants, les groupes ont continué le combat, déterminés à obtenir ce qu'ils voulaient. Voici en vrac certaines des actions spectaculaires menées entre 1994 et 1999, qui, si elles n'ont pas toujours apporté de solutions, ont forcé les dirigeants et dirigeantes à nous écouter.

Campagne d'Alpha-Bits

Printemps 1994

But : Faire connaître nos demandes et amener le gouvernement libéral à bouger dans le dossier de l'alphabétisation.

C'est dans le cadre de la première année de notre plan d'action pour la reconnaissance et le financement et à cause de la priorité donnée à la lutte politique que les groupes du RGPAQ

envoient au ministre de l'Éducation, monsieur Jacques Chagnon, un grand nombre de boîtes de céréales Alpha-Bits (une par jour, par groupe, pendant cinq jours) accompagnées d'un message rappelant nos demandes quant à la nécessité d'une politique gouvernementale en alphabétisation et l'urgence d'un financement équitable. Quelques mois plus tard et à la suite de rencontres avec le ministre, ce dernier se dit prêt à discuter d'un plan de lutte contre l'analphabétisme et évoque la possibilité de doubler les budgets des groupes populaires d'alphabétisation ! Sauf que... peu de temps après, des élections sont déclenchées et le Parti libéral perd le pouvoir.

Que faites-vous pour les analphabètes ?

Été 1994

But : Faire connaître le problème de l'analphabétisme pendant la campagne électorale.

Que faites-vous pour les analphabètes ? Tel est le message véhiculé par une montgolfière louée par le RGPAQ pendant la campagne électorale. Cette montgolfière « accueille » monsieur Parizeau, chef du Parti québécois, en tournée électorale à Yamachiche. Cet accueil pour le moins visible force Jacques Parizeau, le futur Premier ministre, à s'informer sur la question et à prendre position sur l'alphabétisation populaire.

Cette question est aussi posée publiquement aux chefs des deux principaux partis (Daniel Johnson du Parti libéral et Jacques Parizeau du Parti québécois) par une publicité d'une page insérée dans un quotidien

Tout au long de sa première décennie, le Regroupement, avec ses alliés du mouvement d'éducation populaire, a réalisé un important travail de représentation et de pression pour faire reconnaître l'importance de l'alphabétisation populaire.

à grand tirage le même jour que le désormais traditionnel débat télévisé.

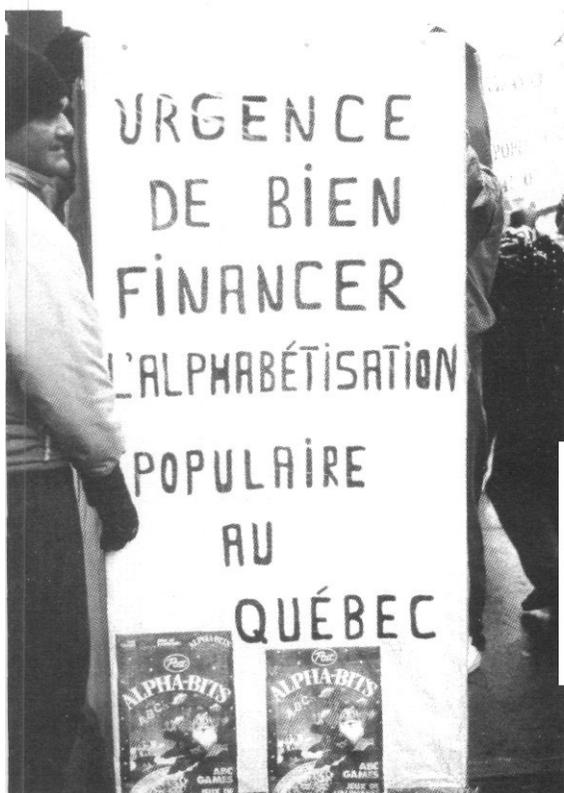
Ces actions amènent le Parti québécois à s'engager à son tour. Dans une lettre datée du 6 septembre (les élections sont prévues pour le 12 septembre), il dit vouloir « concevoir, de concert avec les intervenants, une véritable politique de reconnaissance et de financement des organismes volontaires d'éducation et d'alphabétisation populaires autonomes. Le financement des organismes sera augmenté, de même qu'il sera planifié et octroyé sur une base triennale » (lettre de Hubert Thibeault, chef de cabinet de Jacques Parizeau, adressée au RGPAQ).

Déjeuner aux Alpha-Bits

Février 1995

But : Presser le nouveau ministre de l'Éducation, Jean Garon, de faire connaître ses intentions en matière d'alphabétisation.

En novembre 1994, lors d'une première rencontre avec une délégation du RGPAQ, composée de formatrices et de formateurs, de membres du personnel et de porte-parole des participants et participantes, le nouveau ministre de l'Éducation s'engage à nous revoir rapidement pour nous faire part de «<2>



LA DÉFENSE DES DROITS AU RGPAQ

1981

Dans le mémoire présenté à la Commission Jean, nous faisons une déclaration en faveur du droit à l'éducation, à l'emploi et à des conditions de vie décentes pour les personnes analphabètes.

1986

Au congrès d'orientation, les groupes établissent la priorité suivante : « 11 faudra promouvoir la défense et le développement de l'alphabétisation populaire ainsi que les droits des personnes analphabètes. »

1990 (Année internationale de l'alphabétisation)-1991

Le Forum pour une société sans barrières marque un point tournant dans la défense des droits des personnes analphabètes, Membre du comité organisateur et à l'origine du projet, le RGPAQ est à l'avant-plan dans ce dossier (mesures de soutien au rattrapage scolaire, droit de s'alphabétiser en touchant des prestations d'assurance-chômage, etc.).

1991-1992

Au congrès de 1992, nous adoptons la proposition suivante : « Les luttes pour l'amélioration des conditions de vie des personnes analphabètes doivent être menées par l'ensemble des groupes membres et par le Regroupement. Ce dernier a le mandat de prendre position sur les réalités sociales des personnes socio-économiquement défavorisées, de coordonner des actions touchant des enjeux sociaux, de former et d'informer les groupes membres des enjeux liés à la conjoncture. »

1992-1993

Le RGPAQ participe à la lutte contre la loi 37, qui force les prestataires de l'aide sociale à travailler pour obtenir leur chèque en entier, et se prononce sur les mesures de rattrapage scolaire qui y sont reliées.

À l'assemblée générale, on vote un plan d'action pour obtenir du gouvernement une politique globale en alphabétisation qui repose sur le droit de choisir le lieu de formation (réseau institutionnel ou réseau populaire), des politiques et une

fiscalité favorisant une répartition plus juste de la richesse, une politique de plein emploi, le maintien et l'amélioration des programmes sociaux, des services gouvernementaux s'adressant aux personnes analphabètes et l'assurance que la participation aux mesures de rattrapage scolaire ne sera pas basée sur la coercition, mais bien sur une participation volontaire, sans catégories d'âge, ni discrimination, même si les places sont limitées.

1993-1994

En ce qui concerne le rattrapage scolaire, une rencontre a lieu avec des fonctionnaires, nous sensibilisons les députés et nous menons des actions médiatiques. Le gouvernement accepte finalement de réduire les heures de formation à 15 (au lieu de 20).

À l'assemblée générale d'octobre 1994, il est résolu de former un comité ad hoc chargé de trouver une solution de rechange au programme de rattrapage scolaire.

1994-1995

Le Comité de stratégie politique devient responsable des dossiers suivants : rattrapage scolaire, réforme de l'assurance-chômage (réforme Axworthy) et réforme électorale.

À l'assemblée générale de 1995, nous formons un comité ad hoc afin de poursuivre le travail amorcé par le CEP (Centre d'éducation populaire) de l'Estrie (Arbralette) et de favoriser l'accès à l'emploi des personnes peu scolarisées.

1995-1996

Le RGPAQ présente un projet sur l'accès à l'emploi des personnes peu scolarisées et participe à un colloque sur l'emploi. Il se joint à la Coalition nationale sur l'aide sociale. Finalement, il effectue une recherche sur l'emploi et les personnes peu scolarisées.

1997-1998

Nous établissons une définition large de la défense des droits : « Défendre le droit à la satisfaction des besoins fondamentaux de la personne peu scolarisée, à la préservation de sa santé, de sa dignité, de sa liberté, de son développement et de son épanouissement. »

Le RGPAQ travaille au dossier Alphabétisation — implication sociale, piloté par le groupe populaire COMSEP (Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire),

1998-1999

Le RGPAQ produit des outils afin de promouvoir l'emploi pour les personnes peu scolarisées. Il travaille également au dossier Alphabétisation — implication sociale. Il participe aux rencontres de la Coalition des organismes en développement de la main-d'œuvre (CODMO) ainsi que de la Coalition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

À l'assemblée générale de 1999, nous réaffirmons notre accord concernant le troisième volet de la mission du RGPAQ et nous en reformulons les grandes lignes : « Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec voit à la défense des droits collectifs des personnes qui sont lésées par leur niveau d'alphabétisme. »

1999-2000

Le dossier Alphabétisation—implication sociale devient la responsabilité du Comité défense des droits, qui établit également un plan de réflexion sur la défense des droits au RGPAQ. Une personne travaille maintenant quatre jours par semaine en défense des droits. Le RGPAQ participe de nouveau aux rencontres de la CODMO et de la Coalition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Enfin, le Comité des participantes et des participants effectue une tournée dans les groupes membres concernant les droits des personnes analphabètes. À l'issue des rencontres, il amorce une réflexion sur le sujet en collaboration avec le Comité défense des droits.

2000-2001

Il faudra mener à terme la réflexion sur la défense des droits au RGPAQ, continuer le travail en ce qui concerne la mesure Alphabétisation — implication sociale, amorcer une réflexion sur notre participation à des mesures gouvernementales et continuer notre planification stratégique.

•••

ses intentions en ce qui a trait à l'alphabétisation. Décembre..., janvier..., toujours pas de nouvelles du ministre. Après avoir pris la peine de lui rappeler notre existence (et son engagement de novembre) par l'envoi de dizaines de bas de Noël et d'autant de SOS dans une bouteille — dans lesquels nous avons inséré des lettres réitérant nos demandes concernant la nécessité d'une politique gouvernementale en alphabétisation et d'un financement équitable pour les groupes membres du RGPAQ — il nous vient en tête un vieux proverbe (probablement tiré de la sagesse suisse...) : *Si la montagne ne vient pas à toi, va à la montagne...* Pourquoi pas ?

Nous décidons d'aller déjeuner dans le hall du ministère et d'inviter monsieur Garon à venir rendre publics ses engagements. Le 7 février, devant plusieurs centaines de personnes mobilisées par les groupes populaires d'alphabétisation pour ce repas aux Alpha-Bits, le ministre s'engage à venir à l'assemblée générale du RGPAQ, le 25 février. Il nous fera alors part, devant les membres et une délégation de participants et participantes, de ses intentions : doubler le budget de l'alphabétisation populaire, c'est-à-dire passer de 2,6 à 5,3 millions \$ et affecter la plus grande partie de ces sommes à la création de nouveaux groupes. En ce qui concerne la politique gouvernementale en matière d'alphabétisation, le ministre attendra la tenue des États généraux sur l'éducation.

Opération factures

Novembre 1995

But : Forcer le ministère de l'Éducation du Québec à accélérer le processus d'émission des chèques de la première tranche de la subvention PSAPA, laquelle est en retard de plus d'un mois.

Le 20 novembre 1995, les groupes font face à un retard injustifié de plus d'un mois dans le versement de la première partie de la subvention PSAPA. Cela entraîne des problèmes financiers graves (les prêts et les marges de crédit sont difficiles à obtenir), et certains groupes seront bientôt forcés de cesser temporairement leurs activités en raison d'un manque de liquidités.

Après plusieurs tentatives (restées sans réponses) de communiquer directement avec le ministre Garon pour lui faire connaître les problèmes que ce délai tout aussi incompréhensible qu'inadmissible entraîne chez les groupes, nous passons à l'action. Chaque groupe enverra une facture par jour au ministre, laquelle inclura des frais de retard, plus les frais d'utilisation d'une marge de crédit ou l'intérêt se rapportant à un prêt, selon le cas. Évidemment, le bureau du ministre est inondé de factures. L'événement fait

la une de *La Presse*, on en parle à la radio, plusieurs groupes sont approchés par les médias pour faire connaître leur opinion.

Après avoir fait une autre série d'appels au ministère ainsi qu'au bureau du Premier ministre et établi certains contacts avec des représentants et représentantes de l'opposition officielle, nous obtenons nos chèques le 12 décembre. Joyeux Noël!

Bonne fête... Pauline...

Bonne fête... Pauline...

Booonne fête Boonn...fêê...

ou la fois où la manif

n'a pas eu lieu

Printemps 1996

But : Obtenir une rencontre avec la nouvelle ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

Dans le contexte des nouvelles sommes consenties l'année précédente pour l'alphabétisation populaire, de la régionalisation possible du programme et du départ de Jean Garon du poste de ministre de l'Éducation, le RGPAQ demande à rencontrer M^{me} Marois pour connaître sa vision du développement de l'alphabétisation populaire autonome et obtenir des réponses à ses demandes. ==*>





Le 22 février, le RGPAQ fait parvenir à l'attaché politique chargé du dossier de l'alphabétisation populaire une carte d'anniversaire où l'on peut lire le message suivant : « Madame, depuis votre arrivée au ministère de l'Éducation, nous n'avons pas eu l'occasion de vous rencontrer et de vous souhaiter la bienvenue. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Nous profitons de votre anniversaire pour vous inviter à une fête le 29 mars 1996 à 13 h à votre bureau de comté. Plusieurs personnes analphabètes vous y attendront. » L'attaché politique se dit offusqué du message car « c'est un affront que de vouloir faire sa fête à une personne ». Ce n'est pourtant pas le sens que nous voulions donner à ce geste. Le 27 mars (deux jours avant la date prévue de la manifestation), le RGPAQ fait paraître une publicité dans *Le Devoir* où il est dit que « la lutte contre l'analphabétisme figure parmi les consensus sociaux au Québec¹ » et que « le MEQ doit investir dans les deux réseaux qui combattent l'analphabétisme ». Panique au bureau de comté de madame Marois. Les attachés politiques ne ménagent ni les

efforts ni les pressions pour arrêter la tenue de la manifestation. Voyant que nous tenions à notre action (tout était prêt : 300 personnes étaient attendues, les ballons, les fleurs, les cadeaux, etc.), le bureau de comté offre de conclure une entente : une rencontre aura lieu avec la ministre le 29 avril (tiens donc, dans un mois, alors qu'il semblait impossible de rencontrer la ministre avant l'automne !). Notre objectif est atteint. Le Comité de stratégie décide d'arrêter la machine et la manifestation n'aura pas lieu.

Opération Déclaration en alphabétisation

Automne 1998

But : Obtenir des engagements clairs de la part de la ministre de l'Éducation sortante pendant la campagne électorale.

Les enjeux sont importants pour les groupes d'alphabétisation lors de la campagne électorale de 1998. En effet, le MEQ s'apprête à adopter une politique de formation continue selon laquelle il veut faire de l'alphabétisation une priorité, reconnaître le rôle éducatif de nos grou-

pes et revoir le cadre de financement. La suite du travail consistera à amener le ministère à rédiger un texte où il reconnaîtra notre importance et à obtenir une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour 1999-2000. En novembre 1998, le gouvernement déclenche des élections : la politique de formation continue est alors mise en veilleuse. Les enjeux étant majeurs, il faut marquer des points durant cette campagne électorale. On met en branle une série d'actions tous azimuts. On veut sensibiliser les candidats et les candidates, les députés, les fonctionnaires, la ministre et la population. Le 8 novembre a lieu une conférence de presse ayant

Depuis la création du Regroupement, 10 ministres de l'Éducation se sont succédé...

- Camille Laurin
(de novembre 1980 à mars 1984)
- Yves Bérubé
(de mars 1984 à décembre 1984)
- François Gendron
(de décembre 1984 à décembre 1985)
- Claude Ryan
(de décembre 1985 à octobre 1990)
- Michel Page
(d'octobre 1990 à octobre 1992)
- Lucienne Robillard
(par intérim en octobre 1992)
- Lucienne Robillard
(de novembre 1992 à janvier 1994)
- Jacques Chagnon
(de janvier 1994 à septembre 1994)
- Jean Garon
(de septembre 1994 à janvier 1996)
- Pauline Marois,
(de janvier 1996 à décembre 1998)
- François Legault
(depuis décembre 1998)

Source : site Internet du ministère
(<http://www.meq.gouv.qc.ca/mineduc.htm>)

pour thème l'exercice du droit de vote des personnes peu alphabétisées. La couverture médiatique est très bonne. On rédige aussi une Déclaration pour l'alphabétisation. Chaque groupe est invité à rencontrer les personnes candidates de son comté, des personnalités publiques et la population en général pour faire un *blitz* de sensibilisation. En quelques semaines seulement, 10 000 personnes signent notre Déclaration, dont 21 candidates et candidats élus. On fait paraître la Déclaration avec les signatures des personnalités dans *Le Devoir*. Le RGPAQ organise, conjointement avec l'Institut canadien en éducation des adultes et le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, un débat avec la ministre Marois, Henri-François Gauthier, critique libéral en matière d'éducation, et Manon Bazeau, candidate de l'Action démocratique du Québec. Pauline Marois s'engage alors à augmenter le budget du PSEPA (Programme de soutien à l'éducation populaire autonome) et du PSAPA de 6 000 000 \$, dont 4 000 000 \$ iront à l'alphabétisation, en plus de reconnaître l'existence de celle-ci dans la politique de formation continue à l'automne 1999.

À qui appartient la balle ?

Novembre 1999

But : Dénoncer le fait que le gouvernement Bouchard n'a pas respecté ses engagements concernant la mesure Alphabétisation — implication sociale².

Lors de la campagne électorale de l'automne 1998, Louise Harel, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, annonce que

le projet Alphabétisation — implication sociale, mis sur pied par un groupe de la région Mauricie — Bois-Francs, sera reconnu comme mesure et pourra être implanté partout au Québec à partir de janvier 1999. Plusieurs groupes de différentes régions se montrent intéressés par ce projet. Cependant, certains centres locaux d'emploi tardent à signer le protocole d'entente, car ils considèrent que ce n'est pas de leur ressort. Les moyens d'Emploi-Québec sont concentrés plutôt sur la « clientèle-cible » de l'époque, soit les gens qui peuvent intégrer le marché du travail à court terme. Une confusion de plus en plus grande s'installe. Ni le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, ni la ministre de l'Emploi, Diane Lemieux, ne veulent de la mesure Alphabétisation — implication sociale dans leur ministère respectif. La mesure tombe alors dans le vide administratif laissé par la division de l'ancien ministère de l'Emploi et de la Solidarité, et ce sont les personnes analphabètes qui paient le prix de cet imbroglio. Le déploiement de la mesure est compromis, et plusieurs personnes n'y auront pas accès.

Pendant cette joute de ping-pong avec les personnes analphabètes, le RGPAQ lance un mot d'ordre pour que chaque groupe membre envoie au Premier ministre Bouchard, aux ministres Diane Lemieux et André Boisclair, aux deux critiques de l'opposition concernés par ce dossier et aux chefs des partis de l'opposition, Mario Dumont et Jean Charest, une balle de ping-pong accompagnée du message suivant : « À qui appartient la

balle ? » et d'une courte explication de la situation. Cette action a aidé à provoquer un débat sur la question à l'Assemblée nationale.

Que ce soit par les actions-chocs qui viennent d'être relatées, par les nombreuses manifestations à Québec, à Montréal ou ailleurs ou par notre présence dans les médias chacun dans sa région, bref par une foule d'événements de toutes sortes, nous constatons la volonté d'engagement des groupes membres, des participantes et des participants, de même que la grande créativité et le dynamisme dont fait preuve notre mouvement.



1. Selon un sondage Léger et Léger effectué pour le Regroupement en 1995, 87,7 % des Québécois et Québécoises (soit 9 personnes sur 10) estiment que le gouvernement doit investir plus dans des programmes d'aide aux personnes analphabètes et 82,3 % qu'il est urgent qu'il adopte un plan d'action global pour prévenir et combattre l'analphabétisme au Québec.

2. Cette mesure a été élaborée à la suite de la réforme du programme Rattrapage scolaire du ministère de la Sécurité du revenu. Les groupes populaires étaient en désaccord avec une approche pédagogique orientée vers une fin purement fonctionnelle et d'adaptation à l'emploi. Ils ont donc proposé une mesure permettant aux personnes analphabètes non seulement d'améliorer leurs compétences de base, mais aussi de prendre leur place dans la société et de jouer pleinement leur rôle de citoyen et citoyenne, bref de participer à la fois à des activités d'alphabétisation et à des activités complémentaires favorisant leur intégration communautaire, et ce, à raison de 20 heures par semaine (10 à 14 heures d'alphabétisation et 6 à 10 heures d'engagement social). Les prestataires de la Sécurité du revenu qui s'engagent dans ce projet sont considérés comme participant à une mesure de développement d'employabilité et ont droit au supplément mensuel prévu pour les adultes admis au programme Soutien financier (d'après le *Rapport d'évaluation du projet Alphabétisation — implication sociale* rédigé par Carole Vanier, avec la collaboration de Lise St-Germain, en mai 1997).